

L'entre deux « fil » ...

Bulletin municipal

Juin 2025



Le mot du Maire

Chères Andoléennes, Chers Andoléens,

la municipalité s'est engagée dans l'étude de la rénovation de notre centre de loisirs ainsi que de notre bibliothèque. Cette rénovation est essentielle pour un meilleur usage des bâtiments, pour leur mise aux normes, notamment en termes d'accessibilité, mais aussi pour qu'ils deviennent vertueux écologiquement. Après de long mois de préparation, le projet a été arrêté et devrait voir le jour à la rentrée 2026. Nous vous en reparlerons. Nous avons également le plaisir de vous convier le 30 août prochain à l'inauguration de notre station d'épuration qui sera mise en service au cours de l'été.

Enfin, vous trouverez dans ce numéro l'ensemble des événements de fin d'année qui témoignent encore une fois du dynamisme de notre commune. Prenez soin de vous et passez un très bel été !

Aurore Gely-Pernot

Information

Dans le cadre de la mise en conformité avec la loi 3SD, notre commune a engagé **une mise à jour de la numérotation des habitations ainsi que des noms de voies**. Au-delà de l'aspect réglementaire, cette démarche vise avant tout à améliorer l'efficacité des services de secours et d'urgence.

Un arrêté sera prochainement publié en ligne sur notre site internet, vous permettant de vérifier si votre habitation est concernée par ces changements.

Les résidents impactés par une modification de numéro ou de nom de voie recevront un courrier officiel de la part de nos services.

Nous rappelons également **l'importance de veiller à ce que le numéro de chaque habitation soit clairement visible depuis la rue**. Cette **signalisation est indispensable**, tant pour assurer une distribution efficace du courrier que pour permettre aux services de secours d'intervenir rapidement en cas de besoin.



Rénovation du centre de loisirs et de la bibliothèque : un projet structurant pour Andouillé-Neuville

Le lundi 2 juin, Nicolas Chambon, architecte missionné par la commune, est venu présenter l'Avant-Projet Définitif (APD) de la rénovation du centre de loisirs et de la bibliothèque lors du Conseil Municipal. Les élus ont validé à l'unanimité cette nouvelle étape, saluant la qualité des propositions formulées, tant sur le plan fonctionnel qu'énergétique.

Un projet raisonné et économe en énergie

Ce projet vise à :

- Moderniser les locaux pour mieux répondre aux besoins des enfants, des équipes d'animation et des usagers de la bibliothèque,
- Réorganiser les espaces intérieurs pour plus de clarté, de confort et de sécurité,
- Améliorer considérablement la performance énergétique des bâtiments, avec une réduction de plus de 70 % de la consommation actuelle estimée,
- Mettre l'ensemble en conformité avec les normes d'accessibilité et de sécurité en vigueur.

La bibliothèque déménagera dans les anciens vestiaires. Seule la façade sud de ce bâtiment sera modifiée, afin d'en améliorer l'isolation et l'esthétique.

Le bâtiment du centre de loisirs qui a un intérêt patrimonial plus fort conservera quant à lui son aspect actuel, témoignant d'un choix de rénovation mesuré et respectueux de l'existant.

Les objectifs d'amélioration des performances énergétiques permettront à la commune de prétendre à d'importantes subventions.

Ces aides seront essentielles au vu du budget conséquent des travaux, et contribuent à inscrire ce projet dans une logique d'investissement réfléchi et durable.

Et maintenant ?

- La consultation des entreprises est prévue pour septembre 2025,
- Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2026,
- La durée des travaux est estimée à 12 mois.

Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés de l'avancée du projet, qui représente un engagement fort pour le cadre de vie, l'éducation et la culture à Andouillé-Neuville.

Inauguration de la station d'épuration le 30 août à 11h

Nous vous parlons depuis longtemps des travaux de la station d'épuration. Nous sommes aujourd'hui dans la dernière ligne droite de ces derniers et la station devrait être mise en service pendant l'été. C'est donc avec grand plaisir que nous vous convions à son inauguration qui aura lieu le samedi 30 août à 11h sur site. Vous pourrez y découvrir son fonctionnement sur filtre planté de roseaux et partager avec nous un moment de convivialité.

Produit de la tonte des pelouses

Pour rappel, il est strictement interdit de répandre ses produits de pelouse sur l'espace public ou sur l'espace privé d'autrui ! Vos produits de tonte doivent être gardés sur votre propriété ou être apportés à la déchetterie.

Ne pas se garer sur les trottoirs en voiture

Pour rappel, les trottoirs sont destinés à mettre en sécurité les piétons. Il est souvent constaté le stationnement de voiture, notamment rue de Princé qui oblige les piétons à passer sur la route. Nous demandons donc aux automobilistes de garer les voitures sur leur propriété ou sur les espaces de parking de la commune.

Urbanisme

Tout propriétaire a le droit de clôturer et de délimiter son terrain, mais pour cela, il doit faire une **déclaration de travaux clôture**.

Pour poser une clôture, vous devez respecter les règles d'urbanisme de votre commune et les règles d'implantation par rapport aux limites de terrain voisin et au domaine public.

L'Administration est très stricte pour ce qui est du respect des règles et codes d'urbanisme. C'est la raison pour laquelle, un propriétaire voulant entreprendre des travaux sur son terrain doit obtenir une autorisation préalable délivrée par la mairie.

État Civil

Naissances :

- BEAULIEU Marley, né le 03 mars 2025
- MONNIER Emma, née le 14 avril 2025

Mariages :

- Mme LEVASLOT Gislaine et M. LEVARD Patrick se sont unis le :
12 avril 2025
- Mme MONLOUIS Audrey et M. SAUVÉE Corentin se sont unis le :
03 mai 2025

Recensement citoyen

A compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit, vous devez faire votre recensement citoyen.

À savoir : si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française. Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Fermeture estivale bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du 7 au 26 août inclus. Le reste de l'été, ce sera ouvert aux horaires habituels sauf les samedis, où l'ouverture dépendra de la disponibilité des bénévoles. Sur le site Facebook de la bibliothèque vous trouverez les informations à jour concernant les samedis.

Allez voir sur le site des Médiathèques du Val d'Ille-Aubigné pour connaître les ouvertures des bibliothèques du réseau pendant l'été.

Ce qui s'est passé Chez Léonard ces derniers mois :

Plein d'ateliers ont vu le jour : linogravure, zen art et toujours la couture. Mais, il y a aussi eu un marché des producteurs printanier pour les gourmands, des soirées à thème manucure, coiffeur/barbier qui ont le vent en poupe, des soirées jeux, karaoké, théâtre d'improvisation, des matinées de la gratuité qui perdurent, et comme l'an passé, une veillée bretonne en lien avec la Festyves, veillée qui a réuni plus de 100 participants, et enfin une réunion d'information sur les panneaux solaires organisée par les survoltés.

Samedi 21 juin : FÊTE DE LA MUSIQUE chez Léonard avec le groupe de musique de l'Illet, les Sales Maudits et le food truck Tyt'Pat. Venez nombreux !

CHEZ LEONARD
Café Associatif

21 juin 2025

Andouillé
Neuville

Fête de la Musique

Ecole de musique de l'illet
18h30
20h30
Musique actuelle et musique Tzigane

Sales Maudits
21h00
23h00
Rock-electro incisif et survolté

Apéro offert de 18h à 19h

Food Truck sur place avec "Tyt' Pat"








Fermeture estivale du café associatif

Le café fermera ses portes cet été du 13 juillet au 22 août. Par ailleurs, en cas de manque de bénévoles, il peut arriver que le bar ferme plus tôt le vendredi.

Vie scolaire et extra-scolaire

Fête de l'école

Cette année la **KERMESSE** de l'école aura lieu le dimanche 29 juin l'APE

Actualités du Relais Petite Enfance de la Communauté de communes

Val d'Ille-Aubigné

Parents, vous avez des questions sur les modes d'accueil proposés sur le territoire Val d'Ille-Aubigné ou sur les démarches administratives liées à la fonction de particulier-employeur ? Le Relais Petite Enfance (RPE) est là pour répondre à vos questions. Des permanences physiques et téléphoniques sont ouvertes sur rendez-vous.



Professionnel(le)s de l'accueil individuel, vous souhaitez bénéficier de temps de rencontres, de formation et d'échanges sur le territoire ? Le RPE propose aux professionnel(le)s de se retrouver, en matinée, sur des temps d'ateliers d'éveil, le mardi, jeudi et vendredi, sur 11 communes du territoire avec les nouvelles ouvertures d'ateliers d'éveil à Gahard et Saint-Aubin d'Aubigné.

Vous pouvez retrouver la carte des ateliers d'éveil sur le Padlet : <https://padlet.com/valdilleaubigne/relais-petite-enfance-val-d-ille-aubigne-z74prpi6br6glsgr>

Les actions du RPE, ce sont aussi des animations estivales proposées aux professionnels de l'accueil individuel. Elles auront lieu du 17 juin au 31 juillet 2025, sur plusieurs communes du territoire du Val d'Ille-Aubigné, en collaboration avec le PAT (Projet Alimentaire Territorial).

Les enfants iront à la rencontre de producteurs ou acteurs locaux qui partageront leurs savoir-faire comme la fabrication de pains à Langouët, le travail à la ferme à Montreuil-le Gast et Vieux-Vy-sur-Couesnon ou encore la découverte des animaux à Saint-Aubin d'Aubigné et Montreuil-sur-Ille (poneys, gerbilles, lapins, etc.).

Et bien d'autres découvertes !

Plus d'infos sur le RPE : www.valdille-aubigne.fr

rpe@valdille-aubigne.fr



Vie associative et sportive

Des nouvelles de l'association Familles Rurales de la Vallée et de l'ALSH

Changement à la direction de l'ALSH – Été 2025

Après sept années d'engagement auprès des enfants et des familles, Sabrina Hermenier a quitté ses fonctions de directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH). Merci à elle pour tout le travail accompli ! Dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau directeur, Mathilde Peraldi-Fiorrelli assure l'intérim jusqu'au 1er août 2025. Fayel Attoumani prendra ensuite officiellement la direction de l'ALSH à compter du 4 août. Bienvenue à lui,

Un été qui se prépare activement

L'équipe d'animation est au complet pour la saison estivale et travaille activement à l'élaboration des thématiques et des sorties pour un été riche en découvertes et en moments partagés. Pour aider à préparer les locaux, nous faisons appel aux familles volontaires :

- **Samedi 5 juillet de 9h à 12h**

Au programme : tri et nettoyage des jeux, mise en place du mobilier estival.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, même pour quelques minutes !

Rentrée 2025 : organisation des inscriptions

Cette année, les inscriptions pour les mercredis se feront en deux temps :

- **À partir de fin juin** : ouverture des inscriptions pour les mercredis de septembre jusqu'aux vacances de Noël.
- **Fin novembre** : ouverture des inscriptions pour les mercredis de janvier à juin.

 **L'ALSH recrute** : nous sommes actuellement en recherche d'animateurs/trices pour la rentrée. N'hésitez pas à faire passer le mot autour de vous !

Location de barnums

Vous organisez un événement cet été ?

L'association propose à la location des barnums !

 Faites votre demande directement via notre site internet :

<https://www.famillesrurales.org/la-vallee/>

L'association de chasse d'Andouillé Neuville organise son concours de palets le dimanche 20 juillet 2025

Le concours aura lieu au terrain de foot :

- de 9h à 14h : 1 joueur- 4 palets (inscriptions à partir de 8h30, 5 euros par joueur)
- à partir de 14h : concours par équipe, 2 joueurs-4 palets (inscriptions à partir de 13h, 10 euros par équipe)

Pré-inscription par sms au 07.70.27.14.08. Buvette et restauration sur place.

Course Moto

La course de Moto Cross aura lieu le dimanche 29 juin au terrain de Moto cross du Rocher.

Divers

VIAMI : Accueil chez les particuliers

Depuis 2018, l'association VIAMI se consacre à l'accueil et l'intégration des migrants sur le territoire du Val d'Ille d'Aubigné.

Elle propose des solutions d'hébergement mises à disposition principalement par les collectivités locales, permettant aux personnes réfugiées de bénéficier d'un toit, d'un soutien et d'un accompagnement. Cependant, face à l'urgence des demandes, VIAMI a décidé d'élargir son appel aux particuliers ayant la capacité d'héberger une ou plusieurs personnes.



Ce dispositif est déjà porté par d'autres associations et opérationnel dans des territoires voisins. Il s'agira d'un accueil temporaire, encadré par un référent et soutenu par l'association tout au long du séjour.

Les conditions de l'accueil peuvent bien sûr varier en fonction des capacités et des souhaits des hébergeants.

Merci de votre intérêt et de votre solidarité !

Pour obtenir plus d'informations, contactez-nous :

par mail : viami@laposte.net

par téléphone : 06.38.51.68.78



Enquête Chauves-souris

Petits mammifères en danger...



Dans le cadre d'un suivi local, le bureau d'étude ENVOL ENVIRONNEMENT va réaliser de fin juin à fin juillet des inventaires des gîtes à chauves-souris. Aussi, si vous abritez des individus, si vous êtes propriétaire d'une cave, d'un grenier ou tout autre bâtiment favorable à l'accueil de ces petites bêtes, n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Laura MENOUD – Bureau d'étude Envol Environnement

Tel : 07 89 09 51 62

Email : lménoud@envol-environnement.fr

Nous vous proposerons alors de nous rendre gratuitement à votre domicile afin de vous présenter ces petits mammifères et vous apporter des conseils et solutions pour mieux cohabiter avec elles !

Totalement inoffensives, les chauves-souris sont de véritables insecticides naturels sans aucun danger pour l'homme. Confrontées à de nombreux facteurs hostiles, nos chauves-souris sont aujourd'hui menacées et disparaissent de nos régions, aidez nous à les protéger...

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Allô baby-sitter ?

Ci-joints les contacts des baby-sitters présents sur notre commune :

Morgan GUEZILLE, joignable au 06.34.47.07.80

Étudiante de 17 ans, responsable et motivée, je me propose de garder vos enfants à domicile aussi bien que vos animaux de compagnie. Je suis disponible le mercredi après-midi, le vendredi soir et pendant le week-end. Merci de me contacter par SMS ou en vocal, le soir après 18h.

Célia TROPÉE, j'ai 17 ans, et je propose mes services de babysitting et dogsitting pendant les vacances d'été à Andouillé-Neuville et les alentours.

Sérieuse, responsable et à l'écoute, j'ai de l'expérience avec les enfants comme avec les animaux. Je peux m'occuper des plus petits avec des jeux, des balades, des activités créatives ou de l'aide aux devoirs, et je prends aussi soin de vos compagnons à quatre pattes : promenades, jeux, repas !

Je suis disponible en journée, soirée, week-ends et même à la dernière minute tout au long de l'été.

N'hésitez pas à me contacter par SMS dans un premier temps puis je vous contacterai pour en discuter ou planifier une rencontre !

À très bientôt,

Célia, 07 88 56 56 73/ celia.trop2907@gmail.com

Contacts commission communication

Si vous souhaitez faire passer diverses informations dans notre journal mensuel, l'Entre Deux Fil, n'hésitez pas à venir en mairie ou à nous envoyer un mail à l'adresse : accueil.andouilleneuve@gmail.com

Correspondante Ouest-France

Pour annoncer un événement, partager une nouveauté dans votre commune, témoigner en tant que professionnel ou passionné par un loisir, vous pouvez joindre Elisa Quiniou par courriel : elisaquiniou@alouest.net

Agenda andoléen

Samedi 21 juin

Fête de la musique

Mercredi 25 juin à 20h

Conférence Gesticulée de Maelle Bulle.

Je suis grosse, gourmande et je t'...

Vendredi 27 juin

Soirée jeux + Barber

Dimanche 29 juin

Course de moto cross

Dimanche 29 juin

Fête de l'école

Vendredi 4 juillet à 20h

Concert "les Moody Rose"

Samedi 5 juillet

Fête de l'été

Vendredi 11 juillet

Concours de piment-Hot Ones + karaoké

Samedi 30 août à 11h

Inauguration de la station d'épuration



ANDOUILLÉ-NEUVILLE

Fête de l'été

SAMEDI 05 JUILLET 2025

A LA SALLE DES FÊTES

À 19H00 REPAS

COCHON GRILLÉ

à 22h30 Soirée dansante
animée par Virginie

18€

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER AVANT **LE 28 JUIN 2025**

Dans la boîte aux lettres à coté de celle de la mairie

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE:

	PRIX	NOMBRE	TOTAL
ADULTE	18 €		
Enfant de 6 à 11 ans	8 €		
Enfant - 6 ans	0 €		
TOTAL			

Règlement par chèque à l'ordre du "Comité des fêtes d'Andouillé-neuville"

Pour plus d'infos, appelez-nous au : 02.99.55.59.47
ou envoyez-nous un p'tit mail à : comitedesfetes-an@laposte.net

